derrière la présidence. A mon avis, ce serait là un geste bien inutile, qui se ferait bien sûr sans présentation ni mise aux voix d'une motion. Les députés doivent comprendre que la présidence est autorisée à ordonner tout simplement que les étrangers quittent la Chambre. Selon moi, il ne conviendrait pas que la présidence prenne une telle initiative en ce moment.

Dès le début de la séance, cet après-midi, j'ai, en effet, signalé aux députés que selon l'usage établi depuis fort longtemps, tant ici qu'à Westminster, lorsque nous recevons une convocation de l'autre endroit manifestée par les coups frappés à la porte, la présidence a le devoir de recevoir le messager et de prendre connaissance du message qu'il apporte de l'autre endroit.

M. Baldwin: A ce propos, monsieur l'Orateur, à Westminster, cet usage a été modifié justement à la suite d'affronts de ce genre. Maintenant, on fournit une déclaration écrite à l'égard de la sanction royale. Pour conclure, puis-je exhorter monsieur l'Orateur à tenir compte de ce fait et demander certains avis afin de déterminer si, oui ou non, le gentilhomme huissier de la verge noire devrait entrer dans cette enceinte sans le consentement de la Chambre.

• (2:10 p.m.)

M. l'Orateur: A l'ordre. Sans vouloir entamer un débat, je dois dire aux députés que depuis réception des avis de motions, une étude des précédents ne m'a permis d'en trouver aucun qui puisse légitimer un refus de la présidence, au nom du député, d'admettre à la Chambre le gentilhomme huissier de la verge noire en sa qualité de messager du représentant de Son Excellence. Nous admettrons le messager.

LA PROROGATION DU PARLEMENT

Le major A. G. Vandelac, gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, c'est le désir de l'honorable suppléant de Son Excellence le Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, l'Orateur et la Chambre se rendent à la salle du Sénat.

Après quoi, il plaît au suppléant de Son Excellence le Gouverneur général de clore la troisième session de la vingt-huitième Législature du Canada par le discours suivant:

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

La troisième session de la vingt-huitième Législature s'est ouverte le 8 octobre 1970. Les 496 jours qui se sont écoulés depuis constituent l'intervalle le plus long jamais enregistré entre l'ouverture et la prorogation d'une session du Parlement du Canada. Au cours de cette période, le Sénat a tenu 138 séances, soit plus que durant toute autre session, et la Chambre des communes en a tenu 244. Vous avez voté maintes lois importantes et adopté nombre de mesures gouvernementales de grand intérêt pour les Canadiens.

Au cours de cette session, le Canada a eu l'honneur de recevoir la visite de Sa Majesté la reine, du duc d'Edimbourg et de la princesse Anne, qui ont tous trois participé aux fêtes du centenaire de la province de Colombie-Britannique.

[M. l'Orateur.]

La session a débuté à un moment où l'ordre et la paix dans notre pays étaient menacés. Les mesures que vous avez approuvées pour parer à ces dangers ont eu pour résultat de décourager le recours à la violence dans la poursuite d'objectifs illégaux, et de maintenir le respect de la loi.

En matière de relations extérieures, le gouvernement a continué de chercher à nouer de nouvelles amitiés et à resserrer les liens de longue date qui l'unissent à d'autres pays. Le Canada a procédé à un échange d'ambassadeurs avec la République populaire de Chine et voté, aux Nations unies, en faveur de l'accession du gouvernement de Pékin au siège réservé à la Chine. Le Premier ministre s'est rendu en Union soviétique et, en retour, le Premier ministre soviétique, Monsieur Kossyguine, est venu au Canada. Le Premier ministre et ses collègues ont en outre accueilli les présidents de la Yougoslavie, du Nauru et du Niger; les premiers ministres du Royaume-Uni, de Ceylan, du Ghana, de la Malaysia, de Fiji, du Sénégal et d'Israël; les ministres des Affaires étrangères de France, d'Irlande, de Trinité et Tobago, et de Pologne, ainsi que le secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord. Le Premier ministre a été reçu par le Président des États-Unis, qui a exprimé son intention de venir lui-même à Ottawa, cette année.

Suite aux efforts du Canada pour nouer des relations plus étroites avec les pays de l'Amérique latine, et conformément à sa résolution de jouer un rôle plus positif à l'intérieur de l'hémisphère occidental, le gouvernement a demandé et obtenu le statut d'observateur permanent au sein de l'Organisation des États américains.

Conscients de l'importance que représente l'élargissement de la Communauté économique européenne pour tous les pays du monde et pour le Canada en particulier, les ministres ont eu de fréquentes consultations avec la Commission économique pour l'Europe, le gouvernement du Royaume-Uni et les gouvernements des pays membres. Le Premier ministre et ses collègues ont en outre reçu le président de la Commission économique pour l'Europe.

Le gouvernement a signé un protocole sur les consultations avec l'Union soviétique et conclu des accords d'échanges scientifiques et techniques avec la Belgique, la République fédérale d'Allemagne et l'Union soviétique.

Conformément à l'esprit qui a poussé les Canadiens à accorder la priorité au désarmement et à la limitation des armements en vue du maintien de la sécurité mondiale, le gouvernement a continué de participer activement aux travaux du Comité de la Conférence du désarmement, particulièrement en ce qui a trait aux efforts tendant à l'interdiction totale des essais nucléaires dans l'atmosphère, les océans et le sous-sol.

Afin d'aider les pays en voie de développement partout dans le monde, vous avez augmenté le budget total d'aide à l'étranger. Lors des événements tragiques qui se sont déroulés récemment en Inde et au Pakistan, le gouvernement s'est employé, sans délai et d'une façon efficace, à secourir les réfugiés en Inde et à aider au relèvement des régions dévastées par la guerre.

Soucieux d'expliquer aux Canadiens l'évolution de notre politique de défense et nos intentions pour l'avenir à cet égard, le gouvernement a déposé à la Chambre des communes un Livre blanc sur la Défense.

L'année dernière, le taux de croissance du produit national brut réel a dépassé celui de tout autre pays industrialisé. Le taux d'augmentation de la main-d'œuvre canadienne a été également le plus élevé du monde industrialisé. Nous regrettons tous le fait que cet accroissement rapide de la population active, malgré la création d'un nombre imposant de nouveaux emplois, ait laissé plusieurs Canadiens sans travail. Toutefois, cette augmentation de la production et de l'emploi n'a nullement compromis nos réalisations inégalées en ce qui touche la stabilité des prix.

Vous avez dû faire face à des problèmes d'une complexité inhabituelle, dont une crise majeure du système monétaire international. Vous avez voté la Loi de soutien de l'emploi pour venir en aide aux sociétés frappées par la surtaxe temporaire américaine sur les importations. Afin de maintenir la croissance économique, de combattre le chômage et d'accroître l'emploi, le gouvernement a eu recours à diverses mesures, notamment au dégrèvement de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés. Dans le dessein de répondre aux besoins précis de certaines couches de la population, de promouvoir l'emploi et d'encourager l'initiative au niveau des localités, on a mis en œuvre les programmes d'initiatives locales et Perpectives-Jeunesse.